Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20261105-2026_11_007-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 5 novembre 2026, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 28 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Hugo MAIRE, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 03/11/2026

Date de convocation : 28/10/2026 Date d'affichage convocation : 29/10/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 12/11/2026

Mme Christine LE CADRE est désignée en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=cAEJROGgjtk)

Délibération 2026 11 007
ADMISSION EN NON-VALEUR

Sur proposition de Bruno HUBERT, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'admettre en non-valeur les créances suivantes :

- BUDGET PRINCIPAL

Réf. Titre	Imputation	Objet	Montant restant	Motif
2025-588	75888-020	Remboursement frais d'obsèques	770.47 €	Combinaison infructueuse d'actes
2025-4502	70323-64	Concession domaine public 2025	85.00 €	Poursuite sans effet
2023-2501	70323-91	Concession domaine public 2023	119.00 €	Combinaison infructueuse d'actes
2025-4518	70323-64	Concession domaine public 2025	17.00 €	Combinaison infructueuse d'actes
2025-4513	70323-64	Concession domaine public 2025	17.00 €	Combinaison infructueuse d'actes
2025-3821	70323-64	Concession domaine public 2025	17.00 €	Poursuite sans effet
2022-823	7062-311	Cours école de musique 1er versement 2022/2023	73.69 €	Combinaison infructueuse d'actes
2023-212	7062-311	Cours école de musique 2ème versement 2022/2023	121.72 €	Combinaison infructueuse d'actes
2023-455	7062-311	Cours école de musique 3ème versement 2022/2023	121.72 €	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL			1 342.60 €	

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20261105-2026_11_007-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	La secrétaire de séance, Christine LE CADRE
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)